



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110660

EXTENSION DU CIMETIERE DE SOUCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

EXTENSION DU CIMETIERE DE SOUCHE

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Il n'est plus possible d'attribuer de nouvelles concessions dans les vieux cimetières de Sainte-Pezenne et Saint-Florent. Le cimetière de Saint-Liguaire est saturé, et le cimetière de la Broche sera saturé dans 5 à 6 ans, ainsi que l'actuel cimetière de Souché.

Les études géologiques préalables réalisées par la société GEOTEC permettent d'envisager une extension du cimetière de Souché sur un terrain cadastré HMOO99 n° 163, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur (Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2223-1 et suivants et décret 2011-121 du 28 Janvier 2011 relatif aux opérations funéraires).

Une demande d'autorisation d'extension du cimetière est nécessaire auprès de la Préfecture des Deux-Sèvres et une enquête publique devra être effectuée.

La volonté de la commune est de s'inscrire dans une démarche de développement durable. L'objectif est d'aménager le site en préservant au maximum son caractère naturel et de prendre en compte le développement durable dès la conception de ce nouveau site funéraire.

Il s'agit de concevoir l'espace en fonction des caractéristiques des lieux pour limiter les terrassements et ses conséquences, optimiser les surfaces naturelles, utiliser les matériaux locaux ou en place, gérer les eaux de pluie en favorisant l'infiltration naturelle, préserver et développer la biodiversité etc.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- déposer auprès de Madame la Préfète des Deux-Sèvres une demande d'autorisation d'agrandissement du cimetière de Souché avec l'objectif d'y créer un site durable et naturel respectueux de l'environnement, et de mettre en œuvre les procédures nécessaires (enquête publique y afférant...).

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout courrier afférant à cette procédure.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER